Audéfi
Audit

SARL au capital de 100 000€
RCS Limoges 428 180 236

C.R.C.C. Grande Aquitaine

Nos bureaux

LEGOUVÉ
4 rue Legouvé
87000 LIMOGES
Tél.: 05 55 32 50 32
Fax : 05 55 32 09 80
legouve@audefi.fr

ROMANET
16 rue Bernard Lathière
87000 LIMOGES
Tél.: 05 55 32 22 81
Fax : 05 55 05 32 11
romanet@audefi.fr

Nos commissaires aux comptes

Vincent BARON
Bruno DEZEYRAUD
Maxime CAMILLERI
Franck MERIGOT
Julien LEBRIN
Alexandre COUFFY

Association 3AR

Nouvelle Aquitaine des Achats Publics Responsables

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Association 3AR

2, avenue du Président Pierre Angot

64053 PAU Cedex 09

Association 3AR

1 – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

2 – Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Audéfi
Audit

Association 3AR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Audéfi
Audit

A l'Assemblée Générale de l'Association Nouvelle Aquitaine des Achats Publics Responsables,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association 3AR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Limoges,
Le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes
AUDEFI AUDIT

Alexandre COUFFY

Annexe au rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF Exercice du	01/01/23 au 31/12/23 Valeur nette	01/01/22 au 31/12/22 Valeur nette	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	1 351		1 351	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	182		182	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	**1 533**		**1 533**	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	6 600		6 600	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	26 830	76 120	-49 290	-64.75
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	100 627	82 434	18 193	22.07
Charges constatées d'avance	447	495	-48	-9.76
TOTAL (II)	**134 504**	**159 049**	**-24 545**	**-15.43**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**136 037**	**159 049**	**-23 012**	**-14.47**

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

BILAN PASSIF

31/12/2023

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	67 634	56 809	10 825	19.05
Excédent ou déficit de l'exercice	5 722	10 825	-5 103	-47.14
Situation nette (sous total)	*73 356*	*67 634*	*5 722*	*8.46*
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	**73 356**	**67 634**	**5 722**	**8.46**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 200	59 494	-48 294	-81.17
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	6 480		6 480	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	45 000	31 921	13 079	40.98
TOTAL (IV)	**62 681**	**91 415**	**-28 734**	**-31.43**
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**136 037**	**159 049**	**-23 012**	**-14.47**

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	119 920	104 790	15 130	14.44
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	5 760	13 240	-7 480	-56.50
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	130 618	238 590	-107 972	-45.25
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**256 298**	**356 620**	**-100 322**	**-28.13**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	200 574	345 952	-145 378	-42.02
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	709		709	
Salaires et traitements	35 655		35 655	
Charges sociales	15 012		15 012	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	269		269	
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**252 219**	**345 952**	**-93 733**	**-27.09**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 079**	**10 668**	**-6 590**	**-61.77**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 648	156	1 492	953.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**1 648**	**156**	**1 492**	**953.78**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 648**	**156**	**1 492**	**953.78**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**5 727**	**10 825**	**-5 098**	**-47.09**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2		2	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2		2	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	7		7	
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	7		7	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-5		-5	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	257 948	356 777	-98 828	-27.70
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	252 227	345 952	-93 725	-27.09
EXCÉDENT OU DÉFICIT	5 722	10 825	-5 103	-47.14

SARL AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Annexe des comptes

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	O		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		NS	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet l'accompagnement des structures de Nouvelle-Aquitaine soumises au code de la commande publique à la mise en œuvre d'achats responsables.

Les moyens mis en oeuvre :

- Actions d'accompagnements à la mise en œuvre d'achats responsables ;
- Mise en place de réunions techniques et groupes de travail ;
- Mise à disposition de divers supports d'informations.

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique			1 620
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			1 620
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			182
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL			182
	TOTAL GENERAL			1 802

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			1 620	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			1 620	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			182	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL			182	
	TOTAL GENERAL			1 802	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.		269		269
	Emballages récupérables divers				
TOTAL			269		269
TOTAL GENERAL			269		269

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		6 600	6 600	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	26 830	26 830	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)			
	Charges constatées d'avance		447	447	
	TOTAUX		**33 877**	**33 877**	

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.O.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 160 236
T. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	447
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**447**

AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir correspondent au solde des subventions suivantes :

- L'ADEME pour 4 200€.
- CGDD pour 22 630€.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 500
Autres créances	26 830
Disponibilités	
TOTAL	**32 330**

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	56 809.36	5 721.67	10 824.81		67 634.17
Excédent ou déficit de l'exercice	10 824.81			10 824.81	
TOTAUX	**67 634.17**	**5 721.67**	**10 824.81**	**10 824.81**	**67 634.17**

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		11 200	11 200		
Personnel & comptes rattachés		1 905	1 905		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		3 513	3 513		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	1 063	1 063		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		45 000	45 000		
TOTAUX		**62 681**	**62 681**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SARL AUDEFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2023

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	45 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**45 000**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 101
Dettes fiscales et sociales	3 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**13 551**

SARL AUDÉFI AUDIT
C.R.C.C. Grande Aquitaine
4, rue Legouvé - 87000 LIMOGES
SIREN 428 180 236
Tél. : 05 55 32 50 32 / legouve@audefi.fr

Autres informations :

Détail des subventions par origine :

ADEME : 23 790 euros
ARS : 24 283 euros
ETAT : 82 545 euros

Honoraires du CAC :

Les honoraires du CAC sur l'exercice sont de 4144 € sur l'exercice.

Association 3AR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Audéfi
Audit

A l'Assemblée générale de l'Association Nouvelle Aquitaine des Achats Publics Responsables,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à votre approbation

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Limoges,
Le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes
AUDEFI AUDIT

Alexandre COUFFY

Audéfi